

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4702**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Habillement, mode et textile spécialité Gestion et développement des produits de la mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Aix-Marseille II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Fonction « compréhension des marchés »

- Procéder à des analyses marketing interne (bilan de collection, établissement de statistiques de vente,...) et externes (analyse de la concurrence, évolution des comportements d'achat,...)
- Procéder à des études d'image et de satisfaction auprès des clients
- Rendre compte synthétiquement oralement et par écrit des résultats essentiels des analyses réalisées.
- Organiser un dispositif de veille internationale des lieux d'approvisionnement (tissus et accessoires) et de fabrication

Fonction « conception de collection »

- Rechercher des thèmes, des produits, des fournisseurs et des prestataires adaptés aux objectifs artistiques et commerciaux de l'entreprise.
- Evaluer et sélectionner des fabricants en France ou à l'étranger
- Choisir les matières adaptées aux modèles
- Concevoir et argumenter un plan de collection équilibré
- Suivre la mise en œuvre du plan de collection,
- Coordonner les différents intervenants du processus de collection
- Définir les coûts de production et les prix de vente
- Négocier avec des prestataires divers en France et à l'étranger
- Procéder à des opérations d'import-export
- Suivre la fabrication auprès de sous-traitants, contrôler la qualité des têtes de séries, repérer les défauts types, procéder à des contrôles de conformité

Fonction « commercialisation/ achats»

- Choisir un mode de distribution adapté aux produits de l'entreprise,
- Gérer la force de vente.
- Protéger les produits créés par l'entreprise.
- Optimiser les ventes dans les différents lieux de distribution existants (merchandising, formation des vendeurs,...)
- Assister la force de vente dans la conception et la mise en œuvre de l'argumentaire de vente

Capacités attestées :

Analyser les performances commerciales de l'entreprise ainsi que son environnement économique et commercial

- Concevoir et mettre en œuvre une étude de marché dans le domaine des produits de mode
- Mettre en œuvre les outils de recueil et de traitement de données qualitatives et quantitatives en vue de comprendre l'évolution des déclencheurs d'achats et les attentes des intermédiaires de la distribution.
- Rédiger une note de synthèse et un rapport d'étude, en maîtriser la présentation orale en français et en anglais.
- Réaliser et actualiser un fond documentaire relatif aux fournisseurs et prestataires français et étrangers

Concevoir une collection et piloter sa réalisation

- Choisir les étoffes adaptées aux modèles en fonction de leurs caractéristiques, propriétés et contraintes de fabrication.
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'un processus de collection en lien avec les autres services concernés (style, fabrication, commercialisation).
- Elaborer un plan de collection.

- Présenter et défendre un projet de collection à la direction et à la force de vente, en français, anglais et espagnol.
- Calculer un coût de fabrication, un coût de revient, un prix de vente.
- Elaborer des budgets prévisionnels.
- Organiser la logistique d'importation/ exportation.
- Mettre en œuvre une démarche qualité.
- Détecter les défauts types d'un vêtement à partir d'un prototype

Coordonner la commercialisation et les achats

- Acheter et négocier en France et à l'étranger en français, anglais et espagnol
- Evaluer les capacités productives d'un fabricant.
- Elaborer les cahiers des charges des fournisseurs et fabricants
- Assurer la protection des modèles
- Diagnostiquer, organiser et animer un point de vente.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Entreprises de conception et/ou distribution de produits de mode (vêtements, accessoires)

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de : - Chef de produits, responsable du développement des collections

- Acheteur
- Animateur de réseau

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

M1705 : Marketing

M1701 : Administration des ventes

B1805 : Stylisme

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes : - UE 1 : approche de la création

- UE 2 : productique vêtements
- UE 3 : marketing de mode
- UE 4 : outils fondamentaux
- UE 5 : projet tutoré
- UE 6 : stage en entreprise

L'évaluation des connaissances s'effectue par contrôle continu et examen terminal.

Le stage est évalué au travers d'une fiche d'appréciation et d'évaluation multi-critères, d'un rapport et d'une soutenance devant un jury public comportant les tuteurs universitaires et d'entreprise.

Le projet tutoré est évalué au travers d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

[Arrêté du 17/11/1999](#) relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

[Arrêté du 12 juillet 2006](#)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

[Aix-Marseille](#)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

[Aix-en-Provence](#)

Historique de la certification :